

FICHE SIGNALÉTIQUE D-GEL

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit:	D-Gel
Code du produit:	F10
Nom du fabricant:	E-ZOIL Products, Inc.
Adresse:	234 Fillmore Avenue, Tonawanda, NY 14150 USA
Téléphone d'urgence:	800-633-8253 PERS
Téléphone d'entreprise:	855-693-9645

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

SOMMAIRE D'URGENCE: Liquide et vapeur combustibles. Produit nocif s'il est inhalé, absorbé par la peau ou avalé. Irrite la peau et les yeux.

DEGRÉ DU DANGER SELON LA NFPA: SANTÉ: 2; INCENDIE: 2; RÉACTIVITÉ: 1

SECTION 3: COMPOSITION ET DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSITION	NUMÉRO CAS
Solvant pétrolier naphtha, légèrement aromatique	64742-95-6
Éther monobutylique d'éthylène glycol, 2-butoxyéthanol	111-76-2
Propanol-2	67-63-0

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Si les personnes contaminées par ce produit présentent des effets indésirables, obtenir une assistance médicale. Si les sauveteurs présentent des effets indésirables, obtenir une assistance médicale. L'étiquette du produit et la fiche signalétique doivent être fournies aux professionnels assurant les soins médicaux.

CONTACT AVEC LA PEAU: Si le produit contamine la peau, commencer immédiatement la décontamination en rinçant avec du savon et de l'eau. Laver à grande eau les parties exposées pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements exposés ou contaminés. Obtenir le plus rapidement possible une assistance médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX: Si le produit pénètre dans les yeux, tenir les paupières ouverte de la personne contaminée et rincer doucement chaque œil à l'eau courante. Exercer une force suffisante pour maintenir les paupières ouvertes. Demander à la personne contaminée d'exercer un mouvement circulaire des yeux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir le plus rapidement possible une assistance médicale.

INHALATION: En cas d'inhalation de vapeurs ou de brouillard générés par ce produit, emmener la personne contaminée à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir le plus rapidement possible une assistance médicale.

INGESTION: Obtenir le plus rapidement possible une assistance médicale. Ne pas provoquer le vomissement sauf sous la direction d'un personnel médical qualifié. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX MÉDECINS: Traiter les symptômes et éliminer la surexposition.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS: Mousse, agents chimiques en poudre, dioxyde de carbone.

RISQUES SPÉCIAUX D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Liquide et vapeur combustibles. Au-dessus du point d'éclair, des mélanges explosifs vapeurs-air risquent de se former.

TECHNIQUES SPÉCIALES DE LUTE CONTRE L'INCENDIE: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome sous pression à la demande, homologué MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complète. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Au cours d'un incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être générés par la décomposition thermique ou la combustion. Le produit peut libérer des vapeurs qui forment des mélanges explosifs aux températures supérieures au point d'éclair. Les vapeurs peuvent exploser si l'inflammation se produit dans un espace confiné. Les vapeurs pouvant être plus lourdes que l'air, peuvent se propager sur le sol et s'accumuler en contrebas ou dans les espaces clos. Les récipients peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Utiliser un système de pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT ET DE FUITE: Tout rejet non contrôlé exige l'intervention d'un personnel adéquatement formé utilisant des procédures préplanifiées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Ventiler le site de la fuite ou du déversement. Demander aux personnes non essentielles et non protégées de quitter le lieu où se trouve la fuite. Porter l'équipement de protection adéquat. (Voir Section 8, Contrôle de l'exposition/Protection personnelle).

FUITES: Contenir et absorber les fuites avec un produit absorbant inerte et non combustible. Placer le produit absorbant dans un récipient. Éliminer le conteneur conformément aux réglementations fédérales (États-Unis ou Canada), provinciales et locales concernant les déchets dangereux (voir Section 13, Considérations relatives à l'élimination).

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE: Les réglementations des États-Unis (CERCLA/Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) exige la déclaration de toute fuite et tout déversement dans l'environnement dépassant la quantité à déclarer. Empêcher la pénétration dans les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés; installer une digue de protection si nécessaire.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

SÉCURITÉ DES MÉTHODES DE MANIPULATION: Tous les employés devant manipuler ce produit doivent recevoir une formation sur la sécurité de sa manipulation. Éviter le contact direct avec la peau, l'inhalation ou l'ingestion. Se laver abondamment après la manipulation de ce produit. Ne pas manger, ni boire ni fumer en manipulant ce produit. Porter l'équipement de protection adéquat (voir Section 8, Contrôle de l'exposition/Protection personnelle).

PRATIQUES D'ENTREPOSAGE ET DE MANIPULATION: Entreposer les récipients dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons directs du soleil à une température comprise entre 3,9 et 49° C. Laisser les récipients hermétiquement fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Respecter tous les avertissements et les précautions mentionnés pour ce produit. Les aires d'entreposage de ce produit doivent être clairement identifiées, bien éclairées, libres de toute obstruction et exclusivement accessibles au personnel formé et autorisé. Ouvrir les récipients lentement sur une surface stable. Les fûts vides doivent être complètement vidangés (triple rinçage), correctement bouchés et rapidement retournés à un reconditionneur de fûts ou éliminés en toute sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION DES YEUX: Utiliser des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les éclaboussures des produits chimiques. Au besoin, se référer à la réglementation des États-Unis OSHA 29 CFR 1910.133 ou aux réglementations canadiennes appropriées.

PROTECTION DES MAINS: Utiliser des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler ce produit. Le lieu de travail doit être équipé d'une fontaine pour le lavage des yeux et d'une douche-déluge d'urgence. Au besoin, se référer à la réglementation des États-Unis OSHA 29 CFR 1910.138 ou aux réglementations canadiennes appropriées.

PROTECTION DU CORPS: Utiliser la protection corporelle adéquate pour la tâche (p.ex., blouse de laboratoire, salopettes et bottes).

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriété physique: Liquide
Aspect: Couleur transparente
Odeur: Odeur légère
Gravité spécifique: 0.85
Solubilité dans l'eau: Négligeable
Point d'éclair: 43°C

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

RÉACTIVITÉ: Aucune connue.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: N'est pas susceptible de se produire.

CONDITIONS À ÉVITER: Tenir à l'écart des sources de chaleurs, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate, spécialement dans les espaces confinés.

MATIÈRES INCOMPATIBLES: Pour plus de renseignements, voir Section 7, Manipulation et entreposage

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Aucun connu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION

CONTACT AVEC LA PEAU: Dangereux en cas de contact avec la peau. Provoque l'irritation de la peau.

INHALATION: Dangereux si inhalé. Peut provoquer une irritation des voies respiratoire.

CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque une irritation grave des yeux.

INGESTION: Dangereux si ingéré.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toutes les pratiques de travail doivent tendre à éliminer la contamination environnementale.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit n'est pas connu comme étant néfaste pour l'environnement.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS DU PRODUIT: Ce produit doit être éliminé conformément aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales (États-Unis ou Canada) concernant les déchets dangereux

ÉLIMINATION DES RÉCIPIENTS: Les récipients vides peuvent contenir du produit résiduel. Ne pas couper, souder, percer ou meuler sur l'un des récipients ou à proximité. Éliminer le récipient conformément aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales (États-Unis ou Canada) concernant les déchets dangereux.

SECTION 14: DONNÉES RELATIVES AU TRANSPORT

POUR DES QUANTITÉS À PARTIR DE 450 LITRES (119 GALLONS):

NUMÉRO ONU: NA 1993

NOM DE FRET: Liquide combustible, non autrement dénommé (contient du solvant pétrolier naphtha, légèrement aromatique)

CLASSE: Combustible

GROUPE D'EMBALLAGE: III

POUR DES QUANTITÉS INFÉRIEURES À 450 LITRES (119 GALLONS):

Non réglementé

SECTION 15: DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS:

TSCA: Tous les ingrédients mentionnés figurent sur l'inventaire relevant de la loi TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

OSHA: Tous les ingrédients mentionnés sont classés dangereux par les réglementations OSHA (29 CFR 1910.1200).

CLASSIFICATION(S) DANGEREUSE(S) SELON LA LOI SARA 311-312: Danger immédiat (aigu) pour la santé, danger différé (chronique) pour la santé; risque d'incendie.

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES:

STATUT SELON LE DIMDUT (SANTÉ CANADA): Contrôlé

CLASSIFICATION SELON LE DIMDUT (SANTÉ CANADA): B/3, D/1/A, D/2/B

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:

E-ZOIL Products, Inc.

Date de préparation:

1^{er} janvier 2012

Date de la dernière révision:

1^{er} janvier 2012

SECTION 17: DIVERS

Clause d'exonération de responsabilité: Les renseignements figurant sur cette fiche signalétique sont donnés sans garantie expresse ou implicite. Ces renseignements ont été obtenus auprès de sources qui, selon nous, sont fiables. Nous n'assumons pas et nous refusons expressément toute responsabilité pour les pertes, les dommages ou les coûts impliqués ou liés de quelque manière que ce soit, au transport, à l'entreposage, à l'utilisation ou à l'élimination de ce produit.